



Rassegeflügel Schweiz

Procès-verbal de la réunion du comité 07/13

mercredi, 16 octobre 2013, 16.00 h

Centrale de Petits animaux Suisse, 4800 Zofingue

Début : 16.00 Heures

Présents : M. Wyss (présidence), JM. Tièche, U. Götz, G. Maurer, A. Ehrismann (procès-verbal), R. Schlauri, H. Schönenberger, W. Gloor, HU Zahnd, F. Schenkel.

Excusé: P. Gütle

Salutations

M. Wyss salue à l'occasion de la septième réunion de l'exercice annuel de la fédération.

La convocation pour la réunion de ce jour a été expédiée dans les délais par G. Maurer.

1. Procès-verbal du 21 août 2013

Décision: le procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la version présentée.

Procès-verbal de la réunion avec les commissions du 21 août 2013

Décision : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que présenté.

2. Affaires en suspens

La liste des affaires en suspens est discutée et actualisée.

3. Commissions et ressorts

a) Présidence

- Annonce

HU Zahnd présente les deux dernières variantes de la nouvelle annonce.

Le comité est de l'avis unanime que c'est la variante sur laquelle le logo de la fédération est en bas qui doit être retenue.

Décision : Après discussion du président avec son homologue de Petits animaux Suisse, Kurt Lirgg, la nouvelle annonce dans cette version pourra être commandée. Une version en langue française sera également réalisée.

F. Schenkel parlera de la nouvelle annonce dans les publications officielles.

L'annonce sera mise en ligne sur le site internet de Volailles de race Suisse et pourra y être téléchargée dans les deux langues. Si le comité est invité à des inaugurations officielles, le délégué attirera l'attention sur la nouvelle annonce.

- Admission du Club de l'Orpington, adoption des statuts

Le comité a enregistré avec plaisir que la fondation du Club de l'Orpington s'est déroulée avec succès le 7 septembre 2013.

Décision : Les statuts transmis sont adoptés à l'unanimité. Selon les statuts de Volailles de race Suisse, la fondation du nouveau Club de l'Orpington doit être publiée dans la Tierwelt. G. Maurer va s'occuper de cette annonce officielle. Si aucune opposition n'est formulée dans un délai de trente jours, le Club de l'Orpington sera considéré comme accepté.

- Cours pour l'attestation de compétences du 18 janvier 2014

Le 18 janvier 2014 aura lieu le cours pour l'attestation de compétences de l'Association des juges. Ce cours est facultatif pour les juges. Fait réjouissant, la majorité des juges s'y sont inscrits.

Pour compléter la participation au cours, les membres du comité ont la possibilité de le suivre. M. Wyss va voir avec le conférencier Toni von Arb combien de participants sont acceptés au cours et où ce dernier aura lieu.

b) Commission de formation

- Inscriptions à l'examen d'admission au cours de juges 2013/2014

Deux dames et six messieurs se sont inscrits pour l'examen d'admission et ont transmis à W. Gloor les documents nécessaires.

c) Relève

- Bilan de la rencontre des responsables de la relève du 7 septembre 2013

U. Götz informe en détail sur cette rencontre. Les membres du comité reçoivent aussi des informations complémentaires sur l'Exposition suisse de la jeunesse qui aura lieu en janvier 2014 à Altdorf, avec pour thème "L'animal et Tell, c'est dingue", et sur le camp des jeunes 2014 qui se déroulera du 18 au 26 juillet 2014 dans la maison de vacances "Larisch" à Sedrun GR, à 1450 m au-dessus du niveau de la mer.

4. Demandes / subventions / suggestions

Cinq demandes sont acceptées.

5. Invitations / Délégations

Des délégués sont désignés pour sept invitations.

6. Communications

- Bilan de la présentation de Volailles de race Suisse auprès de la Société des éleveurs de volailles de Leipzig, le 7 septembre 2013.

Le président informe sur une présentation réussie de notre fédération auprès de la Société des éleveurs de volailles de Leipzig.

- Petits animaux Suisse, séminaire du comité des 5 et 6 octobre 2013

Le président informe en détail sur le déroulement du séminaire de Petits animaux Suisse.

- Réunion avec l'OVF du 9 octobre 2013

Pour le président, la réunion s'est déroulée de manière extrêmement positive. Il renseigne le comité de façon détaillée sur les points abordés lors de la discussion,

Procès-verbal

Andreas Ehrismann

Traduction : Michel Bovet